

Compte-rendu du CA du 30 novembre 2023, réalisé par Mmes BERNES-HEUGA et GALTIER

Monsieur le Proviseur demande si les membres du conseil d'administration souhaitent apporter des remarques au précédent compte-rendu.

Aucune remarque n'est apportée.

Approbation du PV du CA du 13 novembre 2023 à l'unanimité.

Ouverture de la séance par Monsieur Fourquet, proviseur.

1/ Plan RCD

Monsieur Fourquet commence par présenter le plan de Remplacement de Courte Durée (Plan RCD) qui n'est pas soumis au vote. M. FOURQUET indique que l'équipe de direction a rédigé ce plan sans la participation des enseignants, leurs représentants ayant expliqué que ceux-ci ne souhaitaient pas participer à cette rédaction.

Ce plan a été présenté en Conseil Pédagogique préalablement à cette présentation en CA.

M. FOURQUET expose les grands principes de ce plan : objectifs, protocole de mise en œuvre, moyens associés, ...

Un bilan de ce plan de RCD sera dressé lors du CA sur la DGH au premier trimestre 2024, puis un autre en fin d'année.

Mme PORCEL prend la parole au nom des enseignants du lycée pour expliquer les raisons de l'absence d'adhésion au Pacte et de participation à la rédaction du plan RCD. Elle l'expose à travers la lecture d'une motion (ci-jointe).

M. FOURQUET précise que la rémunération individuelle au regard de missions particulières (Indemnité de professeur principal, IMP, ...) existait avant le Pacte mais que l'important, c'est de progresser dans le remplacement des absences courtes sans se bloquer sur les modalités de rémunération.

2/ Présentation des différentes sorties et voyages financés par le fond Erasmus Plus.

Le projet Erasmus Plus est un programme européen de mobilité internationale. Le lycée a reçu le label Erasmus Plus et bénéficie à ce titre d'un financement de 34381 euros pour mettre en place des mobilités à destination des élèves, des professeurs, voire des chefs d'établissement. Au sein du lycée, six projets sont inscrits dans le programme Erasmus Plus.

- Mme FRANCES présente le projet de mobilité et d'échange avec un lycée du Nord de l'Irlande qui possède une section internationale. L'idée est d'établir avec ce lycée des échanges sur le court terme et sur le long terme (plusieurs mois). A l'heure actuelle, un séjour de 6 jours est prévu à l'occasion des journées de la Culture du lycée irlandais les 13 et 14 mars. 30 élèves de la spécialité LLCE anglais de Terminale s'y rendront. Le projet de 17102 euros est financé à hauteur de 11102,43 euros par la subvention Erasmus Plus, et le coût de revient aux familles sera de 200 euros.

Le budget de ce voyage est adopté à l'unanimité.

- Mme PORCEL présente le voyage en Italie prévu fin avril. Le voyage est organisé en lien avec un lycée de Bologne avec lequel les échanges existent depuis plusieurs années. 15 élèves majoritairement de première et italianistes s'y rendront. Il s'agit d'un échange linguistique et culturel de 6 jours qui aura lieu dans la région de Florence. Tout comme pour le voyage en Irlande, le coût par famille sera de 200 euros. La subvention Erasmus Plus sera à hauteur de 2461,09 euros. Si les coûts sont plus élevés que le financement prévu, l'établissement couvrira le différentiel.

Le budget de ce voyage est adopté à l'unanimité.

- Présentation du voyage à Bilbao des 75 élèves de Terminale de la spécialité HGGSP. Il s'agit d'un voyage pédagogique et culturel de deux jours avec nuitée à Bilbao. Le financement Erasmus Plus sera à hauteur de 9523,89 euros et la participation pour les familles sera fixée au maximum à 80 euros (une très légère baisse du tarif est envisagée si la situation le permet).

Le budget de ce voyage est adopté à l'unanimité.

3/ Présentation par Mme Frère et M. Fourquet de la liste des contrats obligatoires.

La liste des contrats est approuvée à l'unanimité.

Délégation de signature des marchés accordée à M. Fourquet à l'unanimité des votants.

4/ Présentation du budget de l'établissement par Mme Frère.

La dotation de la région de 302983 euros est en hausse de 21 % par rapport à 2023 mais ne couvre pas l'augmentation des frais énergétiques de l'établissement. (Très forte hausse du prix de l'électricité en particulier, + 133,5% ; budget qui passe de 44400 euros en 2023 à 103680 euros en 2024)

Mme Frère présente les différents postes budgétaires et rappelle la volonté de soutien à l'action pédagogique, ainsi que la nécessité renouvelée (3ème année consécutive) de prélever dans les fonds de roulement de l'établissement qui sont encore abondants. M. Fourquet et Mme Frère soulignent la bonne santé financière de l'établissement.

Changement de logiciel de comptabilité en Janvier 2024 (OPALE).

Le budget Activités Pédagogiques est globalement maintenu. Le budget le plus important est celui alloué à la partie Administration et logistique.

Mme Frère rappelle que le budget Service de Restauration et d'Hébergement ne fonctionne qu'avec les recettes des familles et rappelle la priorité allouée à la qualité des denrées. Sur l'exercice 2023, 44 et 45% des denrées étaient d'origine locale et/ou biologique, conformément à la loi Egalim. Le but est de continuer d'améliorer ce chiffre.

Le budget primitif total de l'exercice 2024 est de 943179,08 euros de dépenses, pour 867151,48 euros de recettes. Le prélèvement total effectué dans les fonds de roulement pour l'exercice 2024 est à hauteur de 78827,60 euros. Le fond de roulement prévisionnel à la fin de l'exercice 2024 sera de 100833,56 euros.

M. Neff prend la parole pour demander le coût journalier de fonctionnement du lycée et le nombre de journées couvertes par le fond. M. Fourquet et Mme Frère répondent qu'un jour de fonctionnement coûte 1589 euros, ce qui permet donc au fond prévisionnel de couvrir 64 jours de fonctionnement.

Le budget pour l'exercice 2024 est adopté à l'unanimité.

5 / Présentation rapide du BOP141 (essentiellement les frais de reprographie).

Le budget du BOP141 est adopté à l'unanimité.

Reliquats 2023 : 108.88 euros, subvention du MEN : 1305 euros,

au Total : 1413.88 euros sur le 13REP

6/ Questions diverses :

Les représentants de parents d'élève demandent à avoir accès aux mêmes documents que les professeurs lors des conseils de classe.

M. Fourquet répond que les documents leur seront remis en début de conseil comme à chacun des membres du conseil de classe.

M. Fourquet lève la séance, fin du conseil d'administration.